



**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
Du Mardi 10 Mars 2026**

Le 10 mars 2026 à 18h30, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en séance publique, sous la présidence Monsieur Philippe TERRIER, Maire,

PRESENTS :

Monsieur TERRIER ; Madame CORFMAT ; Monsieur BRUVIER ; Madame MOREL ; Monsieur NERIN ; Madame BERAULT ; Monsieur KANOUTE ; Monsieur BARRIER ; Madame BRETON ; Monsieur ESTAGER ; Monsieur OULD AHMED TALEB ; Madame PLESSIER ; Monsieur DERUEM ; Monsieur MEUCCI ; Madame POULENARD ; Monsieur LAMAAZI ; Madame COLOMBA ; Madame CROS ; Monsieur VERSCOUSTRE ; Monsieur LTEIF ; Madame AFFDAL-PUTFIN ; Madame FERRER,

POUVOIRS :

Madame SEBIH, pouvoir à Madame BRETON,
Monsieur MAUGER, pouvoir à Monsieur BRUVIER,
Monsieur CORTES, pouvoir à Monsieur TERRIER,

ABSENTE :

Madame Céline LENOIR

Objet : Adoption du Budget Primitif 2026

Considérant que des réunions se sont déroulées avec chaque service afin d'élaborer le BP 2026

Considérant la tenue de la commission « Finances et Relance Economique » le 23 février 2026,

Considérant que le débat d'Orientation Budgétaire s'est tenu le 3 mars 2026,

Considérant la reprise anticipée des résultats du CFU 2025 dont la page n°7 datée et signée par le Service de Gestion Comptable de Saint Just en Chaussée est annexée à la présente délibération,

Considérant le Budget Primitif 2026 est annexé à la présente délibération,

Considérant sa présentation et le commentaire qui l'accompagne,

Le rapport de Monsieur le Maire entendu,



Le Conseil après avoir délibéré,

Article 1 : Adopte le document budgétaire ci-joint, comprenant notamment la répartition des crédits de subventions, ainsi que le Budget primitif dont les montants et son équilibre sont décrits ci-dessous :

FONCTIONNEMENT

Dépenses de fonctionnement	6 851 798.50 €
Recettes de fonctionnement	6 539 507.00 €
Résultat reporté	312 291.50 €
Total Recettes de fonctionnement	6 851 798.50 €

INVESTISSEMENT

Dépenses d'investissement	2 016 987.03 €
Restes à réaliser 2025	788 467.07 €
Solde d'exécution reporté	29 927.95 €
Total Dépenses d'investissement	2 835 382.05 €
Recettes d'investissement (dont affectation du résultat 319 724.48 € compte 1068)	2 336 711.51 €
Restes à réaliser 2025	498 670.54 €
Solde d'exécution reporté	0.00 €
Total Recettes d'investissement	2 835 382.05 €

Le Budget Primitif 2026 est donc de :

- **6 851 798.50 €** en ce qui concerne la section de fonctionnement, équilibré en dépenses et en recettes.
- **2 835 382.05€** pour la section d'investissement, équilibré en recettes et en dépenses.

L'assemblée délibérante délègue la possibilité au maire de faire des virements des crédits de chapitre à chapitre à hauteur de 7.5% en Section de Fonctionnement et en Section d'Investissement.

Article 2 : Ampliation de la présente délibération sera transmise à Monsieur le Préfet de l'Oise, à Madame la Directrice Générale des Services de la Mairie de Mouy, à Madame le Receveur Municipale de la Ville de Saint-Just-en-Chaussée, pour exécution, et publiée conformément à la législation et la réglementation en vigueur.

N° : 17/26
 Date de convocation : 03/03/ 2026
 Nombre de membres en exercice : 26
 Nbre de membres présents ou représentés : 25



Nbre de membres absents : 1
Vote au scrutin public
Pour : 21
Contre : 3
Abstention : 1

Adoptée à la majorité des suffrages exprimés

Le secrétaire de séance,

Frank DERUEM



Le Maire,

Philippe TERRIER

